

本人熟知即使签证被拒也不能退还签证费。

Je suis informé(e) que les droits de visa ne sont pas remboursés si le visa est refusé.

/适用于申请多次入境签证。本人熟知须预备有足够保额的旅游医疗保险作为首次及其后各次出发到申根国家领域之用。

Applicable en cas de demande de visa à entrées multiples: Je suis informé de la nécessité de disposer d'une assurance maladie en voyage adéquate pour mon premier séjour et lors de voyages ultérieurs sur le territoire des États membres.

本人知悉并同意以下条款：该申请表中所有关于本人的个人信息、照片或采集的指纹样本均为审核本人的签证所需。本人在该申请表中所填写的所有

个人信息、指纹样本和照片均可提供给申根国家的相关主管部门，以便其受理本人的签证申请并对申请作出决定。该信息以及签证结果或签证注销、撤销或延期的决定将一并收录到签证信息系统（VIS系统）并最长保存五年，在此期间，所有申根成员国的相关签证部门、边境及境内的签证检查部门以及移民局和难民局均有权登入VIS系统，核查签证申请人是否已满足入申根国境并在境内停留的相应前提条件；核实不满足或不再满足该前提条件的签证申请人；审核难民申请并确定出该申请的主管部门。必要时，各申根成员国的特定部门以及欧盟刑警组织均有权参考该信息，用于预防、侦察和调查恐怖活动及其它严重犯罪行为。负责管理该类信息的部门是：国家移民事务秘书处 (SEM)

本人知悉本人有权要求任何一个申根成员国告知VIS系统中都收录了本人哪些个人信息，是由哪个申根成员国收录进去的。除此之外，本人亦有权申请更正系统中收录的错误信息并删除不合法信息。审核本人签证申请的领事机构会应本人要求提供相关说明性信息，如签证申请人应如何行使审核个人信息的权力，依据相关申根依据相关申根成员国的法律规定，要求更正或删除不正确的个人信息的权力，并向相关申根成员国的主管部门 [详细联系信息：联邦数据保护和信息委员会 - PFPDT, Feldeggweg 1, 3003 Bern 就个人信息保护事宜依法申诉的权力。

本人确保以上信息均系本人如实提供，确保信息正确而完整。本人知悉提供虚假信息可导致本人签证申请被拒签或已得到的签证被注销或受理本人签证的申根国会因此而对本人追究刑事责任如本人的签证申请被批准，本人有义务在签证到期前离开申根国境。本人亦获悉得到签证仅是具备了进入申根国境的前提条件之一，如果本人因未满足编号为(EU) No 2016/399的《申根边境法》中第6条第1款中所述前提条件而被拒绝入境，本人不得要求赔偿。在进入申根成员国的领土时，入境条件将被再次审核。

En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande, il y a lieu de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographier et, le cas échéant, de prendre mes empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, seront communiquées aux autorités compétentes des États membres et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande.

Ces données, ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande, ou toute décision d'annulation, d'abrogation ou de prolongation de visa, seront saisies et conservées dans le système d'information sur les visas (VIS) pendant une période maximale de cinq ans durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler les visas aux frontières extérieures et dans les États membres, aux autorités compétentes en matière d'immigration et d'asile dans les États membres de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire des États membres, de l'identification des personnes qui ne remplissent pas ou plus ces conditions, de l'examen d'une demande d'asile et de la détermination de l'autorité responsable de cet examen. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités désignées des États membres et à Europol aux fins de la prévention et de la détection des infractions terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi qu'aux fins des enquêtes en la matière. L'autorité de l'État membre compétente pour le traitement des données est le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM.

Je suis informé(e) de mon droit d'obtenir auprès de n'importe quel État membre la notification des données me concernant qui sont enregistrées dans le VIS ainsi que de l'État membre qui les a transmises, et de demander que les données me concernant soient rectifiées si elles sont erronées ou effacées si elles ont été traitées de façon illicite. À ma demande expresse, l'autorité qui a examiné ma demande m'informerait de la manière dont je peux exercer mon droit de vérifier les données à caractère personnel me concernant et de les faire rectifier ou supprimer, y compris des voies de recours prévues à cet égard par le droit national de l'État membre concerné. L'autorité de contrôle nationale dudit État membre (Le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence PFPDT, Feldeggweg 1, 3003 Bern) pourra être saisie des demandes concernant la protection des données à caractère personnel.

Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande ou l'annulation du visa s'il a déjà été délivré, et peut entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit de l'État membre qui traite la demande. Je m'engage à quitter le territoire des États membres avant l'expiration du visa, si celui-ci m'est délivré. J'ai été informé(e) que la possession d'un visa n'est que l'une des conditions de l'entrée sur le territoire européen des États membres. Le simple fait qu'un visa m'ait été accordé n'implique pas que j'aurai droit à une indemnisation si je ne respecte pas les dispositions pertinentes de l'article 6, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 2016/399 (code frontières Schengen) et que l'entrée m'est par conséquent refusée. Le respect des conditions d'entrée sera vérifié à nouveau au moment de l'entrée sur le territoire européen des États membres.

地区及日期 / Lieu et date

签字（未成年人由其监护人代签，如有） /  
Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal)